

# INFOS

# Froeningen Bulletin communal d'information n°87 - Mars 2022



Le Mot du Maire	P2
Les brèves	P2-5
Portrait de M <sup>me</sup> Wagner	P6
Portrait de M. Wetzig	<b>P7</b>
Piste cyclable	P8-9
ÉcoleP	10-11
BudgetP	12-13

Urbanisme	.P14-15
État civil	P16
Église	P17
Réserve citoyenne	P18
Application Illiwap	P19
Evénements	P20-23

Livre d'histoire à ciel ouvert <b>P2</b>	4-27
Don du sang	P28
Informations légales	P29
Information des brigades vertes	.P30
Hirondelles	P31

# LE MOT DU MAIRE

#### Chères habitantes et chers habitants de Froeningen,

Nous voilà dans cette nouvelle année 2022, qui sera, je l'espère, à la fois plus sereine et plus animée que les années précédentes. Je vous souhaite dans tous les cas une bonne santé et la bienvenue aux nouveaux habitants dans notre commune.

### Dans ces premières lignes, j'aimerais simplement dire Merci!

Merci à l'ensemble du Conseil Municipal, aux adjointes et adjoint, à la secrétaire et au personnel communal pour leurs actions au quotidien. Merci au corps enseignant qui a dû faire face à des contraintes sanitaires inédites tout en maîtrisant la situation et en protégeant les enfants.

Merci aux sapeurs-pompiers et brigades vertes qui veillent au quotidien sur notre commune, nous l'avons encore vu il y a peu de temps.

Si vous ne l'avez pas encore téléchargée, je vous incite à installer la nouvelle application Illiwap qui vous donnera toutes les informations de Froeningen, les prochains événements à venir, et qui permet de générer et recevoir des alertes (à voir en page 19). De nombreux rendez-vous et événements conviviaux seront organisés cette année (Fête de la Musique, Food Trucks...). Le prochain rendez-vous à noter sur vos agendas sera la journée citoyenne prévue en mai. Je sais que vous êtes nombreux à l'attendre et je vous remercie déjà pour votre participation!

En page 18, vous découvrirez un projet qui me tient à cœur et qui est important pour le village : la Réserve Civile. Elle a pour objectif de mener des actions de soutien et d'assistance à la population. Un appel sera lancé auprès des habitants. Je vous donnerai plus de détails, le moment voulu. N'hésitez pas et soyez nombreux à y adhérer!

Vous avez certainement vu que l'ilot sur la route Départementale a été déboisé. Les racines des bouleaux étaient malades et les arbres auraient pu à tout moment tomber. L'ilot sera réaménagé avec de nouvelles plantations.

Je voudrais aussi insister sur des choses qui me soucient, notamment toutes les incivilités quel qu'elles soient : des dépôts sauvages, les déjections canines, mais surtout ce qui est inacceptable dans notre village, le non-respect du code de la route, la vitesse excessive, alors qu'elle est limitée dans tous le village à 30 km/h, les stops qui sont ignorés et le stationnement sur les trottoirs. Je vous demande d'être plus vigilants et respectueux de ces règles, qui relèvent bien souvent de la sécurité!

Ces derniers jours ont vu le retour des cigognes sur notre église... Elles annoncent le retour prochain du printemps.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture et le meilleur à venir...

Bonne lecture!
Georges HEIM

# LES BRÈVES



"UNE MAUVAISE IDÉE VAUT TOUJOURS MIEUX QUE PAS D'IDÉE DU TOUT."

Une boîte à idées... de préférence bonnes, 🕥 a été mise en place à côté de la boîte à livres.

N'hésitez pas à y insérer vos bonnes idées!





Catherine DEMANGEAT-MERKLE et Guylaine ILLAN nous ont toutes deux fait part de leur souhait de quitter le Conseil Municipal. Nous les remercions pour tout le travail effectué pendant leur(s) mandat(s).

# LES BRÈVES

# ASSOCIATION PETANQUE



Avis à tous les boulistes du village, préparez vos cochonnets, chamoisines, mètres, boules et chapeaux, une association de pétanque verra le jour d'ici le mois de mars ! Informations à suivres par l'association directement...

#### **ABRI-BUS**

Les abris-bus en béton le long de la RD ont retrouvé le sourire! Et ce grâce à notre quatrième adjointe et son amie!



### CONCOURS DE DÉCOS DE NOËL



#### **ET LES GAGNANTS SONT...**

Famille SCHENKBECHER MELONI, rue des Mérovingiens ; famille MOSER, rue du Vignoble et à égalité, familles ZUVIC, rue de l'Eglise et FREYDIGER, rue principale.







Un grand merci aux gagnants et à tous les participants pour avoir si joliment contribué à égayer les rues de notre village.

# LES BRÈVES

#### **FIBRE**



Mise en place au début de l'année, la fibre a dès lors été diffusée à l'ensemble du village. Une grande majorité de logements sont à présent équipés. Pour ceux qui ne le seraient pas, pour rappel :

- **1.** Avant de contacter un Fournisseur d'Accès Internet, vérifier l'éligibilité de son logement : https://www.rosace-fibre. fr/eligibilite/
- 2. Découvrir les offres des fournisseurs d'accès présents de la commune concernée à partir du site internet de ROSACE et contacter ensuite l'opérateur de son choix : https://www.rosace-fibre.fr/la-fibre/les-operateurs/

Toutes les informations nécessaires sont inscrites par opérateur présent sur la commune concernée (Différentes offres possibles, N° de téléphone du service client, etc.).

- **3.** Ne pas résilier son abonnement ADSL cuivre tant que le débit fibre n'est pas opérationnel.
- **4.** Le raccordement à la fibre (tirage de la fibre) est gratuit, seul l'abonnement mensuel de la fibre auprès de l'opérateur est facturé.

### DÉCOS DE NOËL DU CLUB DE TRICOT



#### **TRACTFUR**

#### Nouvel outil de travail pour la commune

Depuis la fin de l'été et après une longue attente suite à la pénurie de matériaux, la commune a enfin reçu son nouveau tracteur : un New Holland T4, pour le plus grand bonheur de Gilles et Martial



### DISTRIBUTEUR FRUITS-LÉGUMES

Un distributeur de fruits et légumes frais a été installé sur le parking à proximité de la Mairie par l'entreprise Polytech. C'est le Primeur Knecht, installé à Morschwiller-le-Bas, qui en gère l'approvisionnement.

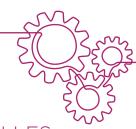


#### **NARCISSES**

Imaginez un magnifique tapis de fleurs jaunes et blanches au printemps... Ceci se prépare à la fin de l'automne! C'est avec cet engin que des centaines de narcisses ont été plantés sur le terre-plein à l'entrée du village. Encore quelques mois de patience!







### SALLES

### Projet de construction d'une salle et d'un atelier communal

Ces deux projets, inscrits dans la profession de foi, sont en cours d'étude. La commune a mandaté l'ADHAUR pour réaliser une étude et faire des propositions. Affaire à suivre...

# GROSSACKER II



#### Tous les terrains du Lotissement Grossacker II ont été vendus par SOVIA.

Les constructions ont déjà démarré sur de nombreuses parcelles (voir pages Urbanisme).

La commune veillera à ce que les rues environnantes restent propres. Néanmoins, si vous constatez des dérives, signalez-les nous. Vous pouvez utiliser l'application Illiwap. Pour cela, voir en dernière page.

### ARBRES SUR LE TERRE-PLEIN DE LA RD

Les bouleaux sur le terre-plein ont dû être abattus. Que tout le monde se rassure, de nouveaux arbres et arbustes vont être plantés!



# PORTRAIT DE MME WAGNER

M<sup>me</sup> WAGNER née AST Elisabeth Emma a vu le jour le 14 mars 1924 au Hasenrain à Mulhouse « *Je suis une enfant du* printemps » nous a-t-elle confié.

« J'habite depuis 1975 le village et je suis heureuse d'être là. »

Elle aurait aimé être institutrice, mais les études auraient coûté trop cher à l'époque. Elle s'est de fait orientée vers un apprentissage en vente, puis dans le secrétariat. « Mon père m'a toujours dit qu'il ne faut jamais rester à la maison, il faut trouver du travail ». C'est ainsi qu'elle a fait carrière à la Caisse d'Allocations Familiales de Mulhouse où elle exerçait la fonction de cadre.

### " on se trouvait riche car on se suffisait l'un à l'autre "

Elle s'est mariée en 1949 à Mr WAGNER Robert qui est malheureusement décédé trop tôt le 01/01/2010.

« Mon mari était strasbourgeois et a servi dans l'armée allemande (Malgré-nous). Prisonnier des Américains, il a étudié par correspondance après le travail pour devenir ingénieur. Ça nous a coûté les yeux de la tête et on peu dire qu'on a vécu sous le seuil de pauvreté, mais on se trouvait riche car on se suffisait l'un à l'autre ».

De sa jeunesse elle raconte « Mes parents étaient en camps de concentration en Allemagne, car ils étaient pour la France. Des espions nazis savaient tout sur nous. On a été dénoncé! Ils nous ont cherché avec des camions en 1943, j'avais 19 ans. Ils ont emmené mes parents mais pas moi, je n'étais pas sur la liste. Mon père devait travailler dans une mine. Il en est revenu malade. Ma maman est revenue plus rapidement, après quelques moi, très maigre! Les 5 années sous le régime nazi, sous la dictature... il faut le vivre pour le comprendre. »

Le Monuments aux Morts de Froeningen, le Kàffeeschessaladankmol, tient également une place prépondérante dans la vie de Mme WAGNER. Sous la direction d'Antoine WINNINGER, elle et son mari ont oeuvré durant de nombreuses années pour le construire, l'entretenir et le préserver.





# PORTRAIT DE M. WETZIG

#### René WETZIG, installé à Froeningen depuis 1998, a développé au fil du temps une véritable passion pour la promotion et la sauvegarde du riche patrimoine culturel local

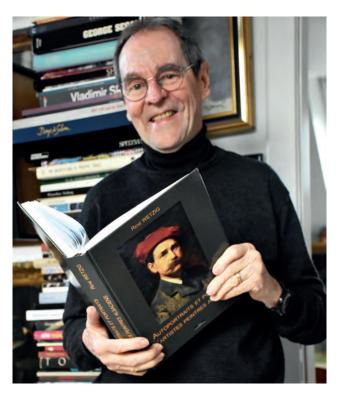
Il nous présente son livre "Autoportraits et portraits d'artistes peintres alsaciens".

L'ouvrage "Les autoportraits et portraits d'artistes alsaciens" comble une lacune qui subsiste dans l'histoire de l'art pictural en Alsace. S'il est vrai que de nombreux livres proposent divers aspects de cet art, aucun d'eux n'est consacré de façon exclusive aux AUTOPORTRAITS et PORTRAITS des artistes peintres, dessinateurs, graveurs et lithographes alsaciens œuvrant ou ayant œuvré dans notre région. «J'y englobe les artistes venus d'autres régions ou pays qui ont vécu épisodiquement en Alsace et qui, par leurs œuvres, ont contribué à l'enrichissement de notre patrimoine artistique et culturel.»

Pour la première fois, dans un même ouvrage, sont réunies en une vaste galerie de portraits, les effigies de plus de 490 artistes, dont plus de 190 encore en activité

L'auteur invite le lecteur à entrer plus avant dans l'intimité de ces personnalités emblématiques.

On se promène dans cette "Galerie de portraits" en se servant du patronyme comme "porte d'entrée". Chaque artiste est présenté par ses autoportraits ou portraits peints par d'autres artistes, sa biographie succincte, son style et sa facture, des citations de critiques d'art ou de l'artiste lui-même.



La bibliographie, en fin de l'ouvrage, incitera l'amateur d'art à poursuivre ses recherches et complétera ses connaissances sur l'artiste qui a retenu son attention.

«Il est évident que tous les artistes référencés ont à leur actif de nombreuses expositions. Mais, pour permettre une lecture rapide et claire, j'en ai volontairement restreint l'énumération fastidieuse.»

540 pages avec environs 500 photos couleurs, Couverture cartonnée, reliure dos cousu, format 21x27 cm. Livre encore disponible chez René Wetzig au prix de souscription de 64 euros.

#### BIOGRAPHIE

René WETZIG est né en 1945. Il est marié depuis plus de 50 ans avec Mylène. De cette union est née une fille. René et son épouse son également les heureux grands-parents d'une petite-fille.

Installé à Froeningen en 1998, il coule une retraite paisible avec son épouse depuis 2003, après une carrière de Chef de service Qualité aux Automobiles Peugeot de Mulhouse.

René Wetzig a une âme de collectionneur depuis sa prime jeunesse, ayant débuté avec les cartes postales anciennes d'illustrateurs qui l'ont amené, dans les années 1980, à s'intéresser plus spécifiquement aux artistes alsaciens et à développer une vraie passion pour la promotion et la sauvegarde de ce riche patrimoine culturel local. A ce titre, il est vice-président de l'association Art de Haute-Alsace, basée à Mulhouse.

#### Il a profité de sa retraite pour faire éditer deux ouvrages :

- En 2016 : "Dictionnaire des signatures des peintres, dessinateurs, lithographes et graveurs alsaciens" en 2 volumes d'environ 1350 pages (Cf article dans le Bulletin communal de 2016).
- En 2021 "Autoportraits et portraits d'artistes peintres alsaciens"

Comme exposé plus haut, l'objectif de ces deux ouvrages est la promotion des artistes alsaciens qui sont sous-représentés, voire absents dans les collections publiques, ainsi que la volonté de surmonter l'indifférence du grand public et des milieux officiels à l'égard de cette composante du patrimoine artistique régional.

# PISTE CYCLABLE

# Piste cyclable, le dossier est passé au-dessus de la pile! "Cela fait plus de 20 ans qu'on en parle!" déclare Georges HEIM.

Non, il ne parle pas du Grand Contournement que les moins de 25 ans ne peuvent pas connaître...mais bien de la piste cyclable qui devait relier Froeningen à Illfurth.

Elle était alors prévue dans le cadre des travaux qui ont donné naissance au Collège de l'III. Hélas pour de nombreuses raisons, que nous n'allons pas évoquer (ce serait trop long et mieux vaut regarder devant soi que de ressasser le passé), cette piste cyclable n'a pas pu se faire.

Après avoir poussé et provoqué de nombreuses portes, et provoquer des RDV avec les organisme compétents, Georges Heim a obtenu que ce projet devienne un "Projet Structurant". A priori, cela peut ne pas dire grand chose, en réalité cela signifie beaucoup : le dossier passe au-dessus de la pile et surtout, les subventions passent à 80% pour le financement ! Intéressant, non ?

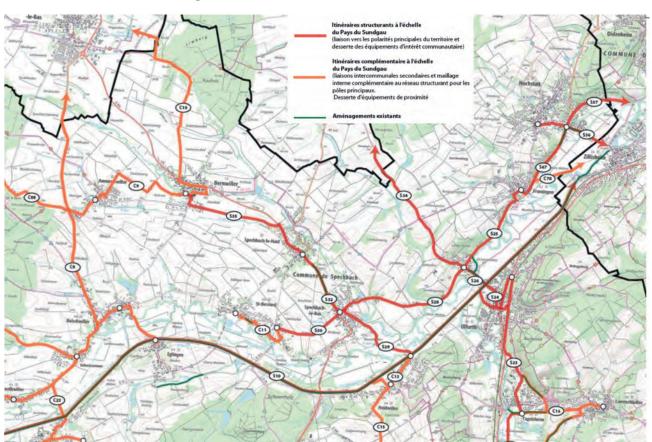
C'est ainsi que les trajets Froeningen-Illfurth, Froeningen-Hochstatt et Froeningen-Zillisheim sont entrés dans le Schéma Directeur Cyclable (SDC) initité par le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays du Sundgau.

# Plusieurs ateliers ont eu lieu et un maillage de 358,6 km est envisagé :

- 169,7 km de maillage structurant
- 188,9 km de liaisons complémentaires.
- 98,2 km seront simplement à aménager,
- 21,6 km sont des aménagements existants mais nécessitant une reprise du fait de leur état actuel ou du choix de l'aménagement
- 106 km nécessiteront simplement l'implantation d'une signalisation et du jalonnement sans travaux d'infrastructure, - 131,7 km sont à aménager entièrement

Le bureau d'études estime le coût total des réalisations à 21,7 millions d'euros.

#### Vue d'ensemble du maillage du secteur d'Illfurth



#### Itinéraire envisagé pour les liaisons Froeningen-Illfurth/Froeningen-Hochstatt/Froeningen-Zillisheim



#### ■Légende

M Intersections à traiter III M Travaux réalisés III — Aire piétonne III — Bande cyclable III — Chemin III — CVCB III — Piste cyclable III — Route à accès restreint III — Route partagée III — Route partagée 30 km/h III — Vélorue III — Voie verte III — Zone 30 III — Zone de rencontre III

#### ■ Données chiffrées

2.38 km
eprendre : - / à aménager
277 563 €
18 700 €
785 €
5 734 €/an

# ÉCOLE

#### Installation d'un nouvel écran interactif

La mairie de Froeningen avec des subventions de l'État a mis en place un nouvel écran interactif pour la classe des CP/CE1. Ce nouveau tableau, à usage pédagogique, est la version technologique du tableau noir. Il permet de mettre en avant l'aspect interactif. Ressemblant à une grande télévision, le professeur peut projeter, écrire et dessiner. Cet écran tactile s'utilise avec un stylet interactif que l'on peut au besoin brancher à un ordinateur.

#### Ce TBI permet:

- La démocratisation et la familiarisation des élèves aux nouvelles technologies.
- Un gain de temps pour l'enseignant.
- La sauvegarde des travaux sur le tableau directement.
- De dynamiser les cours.
- · Un travail collectif facilité.



#### Rétrospective de l'année 2019/2020

L'année dernière, malgré le fait qu'elle soit encore marquée par la Covid, l'école de Froeningen a quand même pris part à plusieurs activités. Retraçons ensemble la fin de l'année scolaire:

Nos deux classes ont pu participer à la journée du pull moche de Noël tout en réalisant une soupe tous ensemble. La période de Noël a d'ailleurs été l'occasion de participer à l'opération "Boîte de Noël pour les plus démunis" et nous avons récolté 18 boîtes! Au mois de février, les enfants ont pu venir déguisés pour fêter carnaval et ils ont eu la surprise de recevoir des crêpes réalisés par **Gritte**! Pour terminer l'année scolaire, l'école de Froeningen est partie passer la journée au parc de Sainte-Croix.

Malgré la pluie, les enfants ont pu profiter pleinement de la journée.

Merci à la mairie pour l'aide financière apportée, qui a fait que les enfants ont pu participer à cette sortie. Un repas pris en commun a clos l'année scolaire en beauté.





Carnaval 2021









Manalas 2021





Noël 2021



#### Début de l'année 2021/2022

Pour cette nouvelle année scolaire, nous avons pu une nouvelle fois, participer à la semaine du goût et découvrir encore de nouveaux fruits et légumes.

Grace à Christiane SCHULTZ, les enfants ont pu se réapproprier leur village en s'y promenant au travers de son histoire. L'école a également été invitée par Thierry SCHMERBER pour découvrir l'étang de Froeningen et sa population de truites, carpes, etc. Les enfants ont pu porter, toucher et relâcher tous les poissons. Malgré le froid, les élèves sont revenus avec le sourire.

Pour Noël, les élèves et l'équipe enseignante ont réalisé des Bredalas et participé à nouveau à l'opération "Pull moche de Noël" et "Boîte de Noël pour les plus démunis".



La semaine du goût



Pêche 2022



### **BUDGET**

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale, car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Sous la présidence du Maire Georges HEIM, lors de la séance du 10 avril 2021, la quatrième adjointe Déborah MARTINS, adjointe aux finances, a proposé le vote du budget 2021 de notre commune au conseil municipal. Il fut adopté à l'unanimité.

#### **COMPTES 2020**

OPÉRATIONS EN €	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DÉPENSES	504 670,25	99 913,66	604 583,91
RECETTES	571 875,64	232 500,35	804 375,99
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	+ 67 205,39	+ 132 586,69	+ 199 792,08
REPORT DE 2016	+ 79 603,36	- 75 314,81	+ 4 560,83
RÉSULTAT CUMULÉ	+ 146 808,75	+ 57 271,88	+ 204 080,63

#### **LES TAUX 2021**

Après étude des documents budgétaires par la commission des finances, réunie en date du 7 avril 2021, et présentation faite par Déborah MARTINS, adjointe chargée des finances, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales pour 2021. Délibération adoptée à l'unanimité.

Montants en €	Taux 2019	Prév. 2020	Taux 2020	Montant attendu
Taxe foncière sur le bâti	22,65	841 800	22,65	199 668
Taxe foncière non bâti	80,47	24 200	80,47	19 474
TOTAL PRODUIT FISCAL				219 142
ALLOCATIONS COMPENSATRICES				9552
PRÉLÈVEMENT GIR (Garantie Individuelle de Ressources)				-41 284

Déborah MARTINS précise que le taux de la taxe foncière des propriétés bâties (TFPB) de 2021 reprend le taux communal de 2020 en y ajoutant le taux départemental. En effet, à la suite de la réforme de la taxe d'habitation, les communes perçoivent la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Le département ne percevra plus de taxe foncière. La taxe foncière sur les propriétés bâties départementale ne correspond pas exactement à la perte de la taxe d'habitation des communes.

#### LES PREVISIONS DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNEE 2021

Montants en €		BP 2019	VOTE 2020
Chap. 70	Produits des services	14 956,64	12 090
Chap. 73	Impôts et taxes	350 149	382 735
Chap. 74	Dotations et participations	108 791	81 586,25
Chap. 75	Autres produits gestion cour.	14 500	6 780
Total recettes		488 396,64	483 191, 25
ÉXCÉDENT antérieur reporté		79 603,36	146 808,75
TOTAL RECETTES		568 000	630 000

#### **INFORMATION:**

La section de fonctionnement comprend les opérations de gestion courante :

- Dépenses de fonctionnement : frais de personnel, intérêts de la dette, subventions aux associations, l'autofinancement (c'est-à-dire l'excédent dégagé par la section de fonctionnement).
- Recettes de fonctionnement : impôts locaux , dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat, les produits de l'exploitation du domaine et des service publics locaux.

#### LES PREVISIONS DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNEE 2021

Dépenses		Recettes en €	
Remboursement du capital des emprunts	55 000	Excédent	57 271,88
Matériel informatique pour l'école (VBI, tablettes)	15 000	Fonds de comp. TVA	5 000
Véhicule (nouveau tracteur et équipements)	57 000	Vente terrain	300 000
CPI Intercommunal	3 000	Taxe d'aménagement	5 228,12
Bassin de rétention - travaux	90 000		
Bassin de rétention achat terrain	46 000	Virement section de fonctionnement	30 000
Bassin de rétention hon. Géomètre	8 000		
Poteaux incendie	2 000		
Fibre - participation communale	35 000		
Ecole – travaux de toiture	40 000	Subventions	7 500
Etude – création de bâtiment	25 000		
Travaux de voirie	29 000		
TOTAL	405 000	TOTAL	405 000

#### **INFORMATION:**

La section d'investissement comprend les opérations en capital qui ont pour effet d'augmenter la valeur du patrimoine de la commune.

- Dépenses d'investissements : travaux neufs, grosses réparations, acquisitions de terrains et d'immeubles, remboursement du capital des emprunts.
- Recettes d'investissements : subventions d'investissement, ventes de terrains et d'immeubles, emprunts, reversements du fonds de compensation de la TVA.

#### **VUE GÉNÉRALE BUDGET 2020**

OPÉRATIONS EN €	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
DÉPENSES	630 000	405 000	1 035 000
RECETTES	630 000	405 000	1 035 000

#### **SUBVENTIONS**

La commission des finances a étudié les différentes demandes qui lui sont parvenues en 2020. Pour rappel, le conseil municipal avait décidé, en date du 17 septembre 2020, de mettre en place un règlement pour l'attribution des subventions.

Tous les présidents ont été destinataires de cette information.

Les courriers des différentes associations ont été présentés à la commission. Deux demandes remplissent les conditions prévues par le nouveau règlement.

La commission propose de verser :

AAMPPMA de berges de l'III - 200 €

Société de pêche de l'Eichmatt - 2 800 €

Le conseil municipal a approuvé ce choix à l'unanimité.

### **URBANISME**

#### **DÉCLARATIONS DE TRAVAUX**

- POSMYK Alain 17 rue du Panorama : implantation d'une piscine, réalisation d'une pergola et d'un abri de jardin, implantation d'une clôture
- MEUNIER Samuel 2 rue du Panorama : mise en place d'une clôture
- SITTER Michael 17 rue des Pâtures : implantation d'une piscine
- ARROJO Wilfried 107 rue Principale : installation d'un carport
- KHELFIFF Nicolas 5, impasse de l'Etang : implantation d'une clôture
- M et Mme WYBRECHT 8 rue du Panorama : implantation d'une piscine
- BERGER Gérard 6 a rue du Panorama : implantation d'une clôture
- M et M<sup>me</sup> RODI DI FABIO rue des Romains : création d'une piscine et mise en place d'une clôture
- OMEGA Invest rue des Jardins : division foncière
- MISLIN Jean-Noël: construction d'un garage,
- M CIFCI Irfan 3 rue des Pâtures : implantation d'une piscine
- BURNER François 16 rue du Panorama : implantation d'une pergola
- M et M<sup>me</sup> DEMANGEAT Olivier 17 rue du Moersbach : création d'un auvent
- DORI Eric 2, rue des acacias : installation d'une pergola
- MANIGOLD Cédric 17, rue de l'Eglise : mise en place d'une clôture
- GIOVANNONI Anthony 21A, rue Principale: mise en place d'une pergola
- EHRHARD Amélie- 2, rue du Panorama : construction d'une piscine
- Maxence BURGART 16 rue des Mérovingiens : création d'une pergola
- LANDOIS Pierrick 5 rue du Panorama : mise en place d'une clôture et réalisation d'une avancée de toiture
- EBMEYER Jean-Marc 6b rue des Juifs : mise en place d'un abri de jardin
- BELTZUNG Nathanaël 15 rue du Panorama : création d'une piscine, mise en place d'une clôture et d'un abri de jardin
- PACHECO Antony 3, rue du Panorama : mise en place d'une pergola
- MUNSCH Nathalie 7 rue des jardins : remplacement de la clôture
- M<sup>me</sup> MANGOLD Martine 11, rue du Panorama : construction d'une piscine
- M<sup>me</sup> KESSLER Audrey 24, rue du Moersbach : création d'une fenêtre de toit
- M. MULLER Jean-Claude 11, rue Principale : remplacement de la clôture

- M CUCCIARA 4, rue des Juifs : réaménagement maison existante
- M ROGERIE Jean-Claude 61 rue Principale : réfection de la peinture
- M BRAND Benoît 11 rue des Pâtures : construction d'une piscine
- M LEHMANN Maurice 83 rue Principale : construction d'une véranda
- M HARTMANN Michel 15 rue Principal : réfection d'une clôture
- M et M<sup>me</sup> WERTH Frédéric 11 rue des champs : couverture d'une terrasse existante
- M PREZIOSO Alexis 4 rue des Peupliers : création d'une piscine
- SCI LM Immobilier 6b rue du Moersbach : murs de soutènement et sur limites

#### **DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M KETTERER et Mme STIER : maison d'habitation rue des Pâtures
- Maison d'habitation Grossacker II :
- M KENTZINGER Mme BRANDELIK
- M BOUZANA Charef
- M et Mme VERDIER Marc
- M KUNSTLER Laurent
- M et Mme RODRIGUEZ -LEMOS
- M SADAAA Camille
- M et Mme SIFFERLEN
- M LITZLER Grégory
- Maison d'habitation et piscine Grossacker II :
- M et M<sup>me</sup> CANKAYA Osman
- M et Mme CANAVAR Erdogan
- M et Mme ORUC David
- M et M<sup>me</sup> BOUZABIA
- M et M<sup>me</sup> GENEVE Philippe
- M et M<sup>me</sup> OZDEMIR Kemal : maison d'habitation et piscine - Rue de la Colline
- M BOUZANA Charef: modification du permis -Grossacker II
- M et M<sup>me</sup> THOMANN Robert : modification de fenêtre - 5, rue des Champs

#### **DECLARATIONS D'INTENTION D'ALIENER**

- M et M<sup>me</sup> STAHL à M<sup>me</sup> REY Laetitia : appartement -6 rue des Faisans
- M SCHWEITZER Anthony à M SCHICKLIN Baptiste : appartement - 4 rue des Faisans
- M et M<sup>me</sup> BERVILLER Rodolphe à M METZ et M<sup>me</sup> HIRTH : maison d'habitation - 2, impasse des Peupliers
- M et M<sup>me</sup> CHEGRI à Mme SCHLIENGER Stéphanie : maison d'habitation 4, rue de Galfingue
- SODICO à M et  $\mathsf{M}^{\mathsf{me}}$  HAUBENSACK : terrain rue de la Colline
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> BARCHE Wolfgang : terrain rue des Perdrix

- SOVIA à M et M<sup>me</sup> DUCRAY Richard : terrain rue des Perdrix
- M BRIDE Marcel à M MEYER Vincent : terrain Untere Grossacker
- SOVIA à SCI RMB : terrain de construction -Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> BEYRIBEY : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> KURBUZ : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> SIFFERLEN : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> Yilmaz : terrain de construction -Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> KENTZINGER BRANDELIK : terrain de construction Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> KOENIG Jean-François : terrain de construction Grossacker 2
- SOVIA à M INCE Stéphane : terrain de construction
   Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> LITZLER Grégory : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> SAADA Camille : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M KUNSTLER Laurent : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> CANKAYA Osman : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et  $M^{me}$  VERDIER Marc : terrain de construction Grossacker 2
- SOVIA à CANAVAR Erdogan : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M KLEIN Bertrand : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à Met M<sup>me</sup> GULL Geoffroy : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> LO BRUTTO Sylvain : terrain de construction Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> ORUC David : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> Rodrigues Jonathan COUTO LAGE: terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M<sup>me</sup> Céline BADER : terrain de construction - Grossacker 2
- SOVIA à M et M<sup>me</sup> Philippe GENEVE : terrain de construction - Grossacker 2
- M BOLTZ Gérard à M GWINNER Noël : maison -22, rue de Galfingue
- M SCHARTNER Mathieu à M<sup>me</sup> MORNIROLI Nathalie: appartement - 4a route d'Illfurth
- M<sup>me</sup> KLEIN Marie-Odile indivise à M<sup>me</sup> GUINNOT : maison - 4 rue des Champs
- Mmes MONTRONE et DESPRETZ à M COLIN Xavier : maison - 3 rue des Jardins

- M et M<sup>me</sup> TUCCINARDI Adolphe à M et M<sup>me</sup> DEGUIGNE Jean-Marie: maison - 12 route d'Illfurth
- M FUCHS à M. CUCCIARA Francesco : maison - 7 rue des Juifs
- SCI RUSDRA à M et M<sup>me</sup> DEJEAN DE LA BATIE : maison d'habitation - 91 rue Principale
- OMEGA à M KHAZAMI Mohamed : maison d'habitation - 6, rue des Jardins
- OMEGA à M<sup>me</sup> UNLU Meryem : terrain - rue des Jardins
- M HETZLEN Serge à Mme BERNA Nathalie, maison d'habitation - 49 rue Principale
- SCI GIULLI à SCI SLR du château : maison, entrepôt et local professionnel - 7 rue des Grains
- SM HUBERTY, M<sup>me</sup> MARTIN à M DELLA VECCHIA Eric, grange - 7 rue de Galfingue
- Mme SCHLIENGER Mathilde à Mme PARISOT, appartement - 6 rue des Faisans
- SOVIA à M BOUZABIA et M<sup>me</sup> LE BARS, terrain lotissement - Grossacker II
- M et M<sup>me</sup> BARCHE à M MOKHBI et Mme MONA, maison - 4, rue des Perdrix
- M et M<sup>me</sup> ELIBOL à M LEVEL-BUIRETTE, maison - 35 Rue de Galfingue
- Consort CHRETIEN à M ZUVIC Mickaël maison - 5, rue de l'église
- M<sup>me</sup> HEIM Fanny à SCI 2F, maison - 4 rue de la synagogue

# ÉTAT CIVIL

#### **MARIAGE**

- Le 15 mai 2021: Sylvain SAMYN et Marine Anne de TROGOFF du BOISGUEZENNEC
- Le 13 juillet 2021 : Thomas Jean-Claude GIEGEL et Valérie Marguerite Anne BECK
- Le 24 juillet 2021: Nicolas KHELIFF et Laure Déborah FAVEN
- Le 18 septembre 2021 : Loïc DOENLEN et Maryline WALCH

#### **DÉCÈS**

- Le 31 janvier 2021 : CHRETIEN Yves Louis
- · Le 4 mars 2021 : RUST Pierre
- Le 26 juin 2021: SCHOPFER veuve KLEIN Odile Jeanne
- · Le 29 juin 2021 : BRINGEL Gérard Eugène
- Le 25 juillet 2021 : SPIESS Marie-Rose Albertine
- Le 16 août 2021 : DUNOT veuve MATTERNN Colette Marguerite Marcelle
- Le 4 octobre 2021 : BAUMLIN veuve KARM Jeanne
- Le 14 novembre 2021 : DUSS Renée veuve SCHNFIDER
- Le 3 décembre 2021 : LIMBERGER François Ferdinand
- Le 9 janvier 2022 : SCHMERBER veuve AMSTUTZ Marthe
- Le 26 janvier 2022 : ERISMANN Robert

#### **NAISSANCES**

- INTERING Evan, le 03.01.2021, 9 rue des Pâtures
- RAPP Luna, le 22.01.2021, 6 Rue du Panorama
- LIMBERGER Elias Michael Christian, le 18.06.2021, 4 rue des Champs
- BOURIQUET BENTZINGER Nicolas René Jacky, le 03.08.2021, 16 rue des Faisans
- DE VIT Shanon Lucia Alda, le 15.08.2021, 21 rue Principale
- KHELIFF Hannah Marie, le 25.09.2021, 5 Impasse de l'Etang
- BACH Charles, le 07.10.2021, 13 rue de l'église
- BACH Hugo, le 07.10.2021, 13 rue de l'église
- RASAMIMANANA Hanaé Eva, le 11.11.2021, 103 rue Principale
- ZUVIC Antoine Todosije Jean-Luc Tony, le 07.12.2021, 3 rue de l'église

#### **GRANDS ANNIVERSAIRES**

- FREY Maria, 13/02/1941, 80 ans, 3, rue Principale
- RUST Jeanne, 02/05/1941, 80 ans, 21 rue de Galfingue
- ERISMANN Robert, 09/07/1941, 80 ansn, 6 route d'Illfurth
- RENGER Bernard, 27/07/1941, 80 ans, 97 rue principale
- DI GIANDOMENICO Eliseo, 29/08/1941, 80 ans, 10 rue du Vignoble
- JEHIN Marthe, 28/11/1941, 80 ans, 1 rue des pâtures
- SCHLOTTER Bernard, 29/11/1936, 85 ans, 4 rue de l'église
- GASSER Yvonne, 20/07/1936, 85 ans, 7 rue de la colline
- LEHMANN Denise, 31/10/1931, 90 ans, 83 rue principale

#### **NOCES D'OR**

RISOLA Michel et Beatrice, 30/07/1971

#### **HOMMAGE À MARTHE AMSTUTZ**

# Marthe AMSTUTZ, née SCHMERBER, a vu le jour le 3 décembre 1920 à Froeningen.

Le 23 mars 1940 elle épouse Joseph Oser, qui sera porté disparu lors de la seconde Guerre Mondiale et déclaré mort le 31 décembre 1945. Ensemble, ils ont eu une fille, Marie-France.

Marthe se remariera le 17 octobre 1952, avec Chrétien AMSTUTZ. De cette union, naîtront deux garçons, Joël, en 1954 et Michel, en 1959, qui décèdera à l'âge de deux mois.

Heureuse grand-mère de deux petits-fils et deux petites-filles et arrière-grand-mère de cinq arrière-petits-enfants, Marthe AMSTUTZ a passé toute sa vie à Froeningen.

Elle nous a quitté dans sa 102ème année.

# **ÉGLISE**

Après deux années très particulières et difficiles marquées par la COVID, les paroissiens ont pu retrouver leur église. De plus, les messes ont été maintenues tous les dimanches à 9h dans notre commune, ce qui est une vraie chance et presque exceptionnel compte tenu de la situation dans bien des villages voisins.

Un nouveau curé a rejoint la communauté de Paroisses en septembre 2021, l'abbé Augustin YOLE accompagné d'un prêtre coopérateur l'Abbé Piotr KOPITZARA.

Le Conseil de Fabrique a également subi de profonds changements ; une nouvelle équipe sous la Présidence de Mr. Rémi LILER a pris le relai fin 2020 et cela dès la reprise des activités religieuses post COVID. Sa mission consiste à gérer les biens et les finances de la paroisse en vue d'assurer le bon exercice du culte sur le plan matériel.

Notre équipe du Conseil de Fabrique travaille d'ores et déjà sur de prochaines étapes stratégiques en étroite collaboration avec la commune et des partenaires pour des travaux à réaliser afin d'accueillir les paroissiens dans de bonnes conditions dans notre église.

Le Conseil de Fabrique se donne pour objectif de renforcer sa façon de communiquer. Nous vous invitons toutes et tous à participer activement au développement, aux changements et aux améliorations. Notre avenir dépend de l'investissement personnel de chacun. Notre église Sainte Barbe et son patrimoine mobilier exceptionnel font partie de l'âme même du village, c'est par elle et autour d'elle que notre village a su au cours des siècles derniers s'unir, développer et faire prospérer des liens. Nous envisageons d'organiser un marché aux puces dans le village afin de continuer l'œuvre de rassemblement de nos habitants pour son église, pour notre patrimoine villageois et nous vous remercions par avance d'accueillir cet évènement avec beaucoup de joie et de nous accompagner.

### "Poursuivons nos efforts dans le respect de chacune et chacun et sauvegardons la !"

En ce qui concerne l'organisation des cultes et des manifestations religieuses nous n'allons pas nous étendre car nous faisons partie de la Communauté de Paroisses Les Portes de l'Altenberg et nous vous suggérons de consulter le bulletin d'information paroissiale distribué dans vos boites aux lettres et son site : https://comparoissesaltenberg.home.blog

# RÉSERVE CITOYENNE

Une réserve citoyenne, késako? Autrement appelée « Réserve communale de sécurité civile », la réserve citoyenne est constituée d'une équipe de personnes volontaires qui peut être mise en œuvre pour mener des actions de soutien et d'assistance aux populations, en cas d'événement majeur.



La réserve est composée de volontaires qui ont souscrit à un engagement et qui se trouvent placés sous l'autorité du Maire de Froeningen. Les "Réservistes" seront amenés à exercer différentes missions, en fonction de leur profil de compétences et des besoins rencontrés, en tenant compte des vœux émis à l'occasion de leur candidature.

#### Ces missions pourront notamment consister en :

- Une aide aux points de rassemblement : accueil des sinistrés, mise en place des sites, participation au ravitaillement, etc.
- Une aide à la diffusion d'information auprès des personnes vulnérables (porte-à-porte),
- Une aide à l'organisation de la circulation,
- Une aide à la distribution d'eau potable,
- Une aide au nettoyage des voiries ou bâtiments communaux.

• L'activité d'îlotier, en tant que soutien pour l'évacuation d'une ou de plusieurs rues, ou d'un ensemble de logements, aux différents points clés de la commune. De part leur bonne connaissance de leur secteur, ils pourront contribuer à l'identification des personnes sensibles et à l'orientation des secours.

Les "Réservistes" bénéficient du statut juridique de collaborateur occasionnel du service public (circulaire du 12 août 2005) et sont couverts par une assurance municipale.

Lors de la réunion du Conseil Municipal du mois de décembre 2021, les élus ont acté la création d'une réserve communale de sécurité civile.

Une réunion publique d'information sera organisée, afin d'informer les habitants de la commune et de répondre à leurs questions, ainsi que de recueillir les candidatures.

# APPLICATION ILLIWAP

Depuis son lancement, de nombreux messages ont été envoyés et nous avons également reçu des signalements pour des éclairages défectueux, des rues à nettoyer suite à des travaux, des informations diverses, ce qui montre l'utilité de cette application.

#### Pour rappel, avec Illiwap vous aurez :

- des messages d'information ou d'alerte envoyés par la mairie
- des signalements envoyés par les utilisateurs de l'application
- un accès à l'agenda des événements et manifestations
- etc.

#### Pour signaler: (voir image à droite)

- Renseigner la catégorie et la sous-catégorie du signalement
- Indiquer la localisation du signalement
- Prendre une photo
- · Joindre un commentaire au signalement
- Renseigner les coordonnées de contact (étape facultative)
- · Accepter le traitement des données personnelles
- Envoyer le signalement





# EVÉNEMENTS SOUTENUS PAR LA MAIRIE

# Le plaisir de se retrouver autour d'un bon repas et d'une belle animation musicale!

Motivés par le succès rencontré par la soirée tartes flambées organisée par l'amicale des Sapeurs-Pompiers, la mairie a décidé de se lancer et d'organiser son traditionnel "**Apéritif-Concert**", le 28 août dernier dans le respect des mesures sanitaires en vigueur!

La rue Principale bouclée, les tonnelles, tables et bancs installés, les visiteurs ont pu profiter des food-trucks, grande nouveauté de cette année!

**Au menu :** Traiteur SING Cuisine proposait de la cuisine indienne, El Chato, de la paëlla et enfin la Maison Kurtos pour le dessert. Il ne restait plus rien! Tout le monde s'est régalé!

Et tout ceci mis en musique par le groupe de Rock, les **Red Mullets** 









# Une journée citoyenne placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

C'est le 11 septembre dernier que les Frœningois et Frœningoises se sont retrouvés pour la traditionnelle journée citoyenne. Après une année où tous les événements ont été mis entre parenthèses, la joie, la bonne humeur, les rires, les sourires étaient largement de la partie.

Tout ce petit monde était très heureux de se retrouver pour participer aux différents ateliers proposés par la municipalité. Fabrication d'arches pour délimiter la future piste cyclable Froeningen-Hochstatt, fabrication d'un hôtel à insectes pour les plus jeunes, divers marquages au sol, marquage à l'effigie du village de tables et bancs achetés par la commune, travaux de jardinage et de désherbage, peinture des abris-bus et de la boîte à livre.

Les fidèles de l'événement, organisé à Froeningen depuis 2017, étaient bien-entendu de la partie, mais quelques nouveaux visages se sont fait connaître, ce qui est de très bon augure pour les journées citoyennes à venir.

#### Des paniers garnis pour les "anciens"!

Cette année encore la décision n'a pas été si facile à prendre...Néanmoins et dans le but de ne pas exposer nos « anciens », la commune a pris la décision de ne pas organiser de "repas des anciens".

Fort du succès de l'opération en 2020, les anciens se sont vu remettre un très beau panier garni préparé et fourni par les Ets KNECHT de Morschwiller le bas, qui, nous le rappelons, se sont rendus très disponibles pendant les différents confinements en livrant à domicile des fruits et légumes frais aux villageois. **Une petite anecdote ?** Certains ont découvert qu'ils faisaient partie des "anciens" à cette occasion... ce qui a bien fait rire les principaux concernés !



#### **Banque alimentaire**

Chaque année, le dernier week-end de novembre, les Banques Alimentaires organisent leur Collecte Nationale dans les magasins partout en France.

Cette année, elle a eu lieu les 26, 27 et 28 novembre. Ce week-end de solidarité est l'unique moment durant lequel les bénévoles font appel à la générosité du grand public.

La commune de Froeningen a souhaité s'associer une nouvelle fois à cette collecte le samedi 27 novembre dernier dans la cour de la Mairie. Celle-ci a permis de récolter 153 kg de denrées!









# Commémorations du 11 novembre, cérémonie d'hommage aux victimes de la Grande Guerre

« 11 novembre.

La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. Nul besoin d'ajouter une année ou un millésime, ce jour et ce mois ont intégré depuis plus d'un siècle notre patrimoine commun.

A la onzième heure du onzième jour du onzième mois, après quatre interminables années, le canon s'est tu, la fureur s'est calmée. Le dernier mort, le dernier tir, la dernière détonation. Depuis Compiègne, où l'armistice a été signé à l'aube, jusqu'au front, du premier des clairons à tous les clochers de France, de l'esplanade de chaque ville à la moindre place de village. Une déferlante de soulagement, un soupir de délivrance, ont traversé le pays de part en part.

Derrière l'allégresse, derrière le tricolore flottant aux fenêtres et les Marseillaises triomphantes, partout le deuil, les blessures inguérissables, les ruines matérielles, morales et humaines se sont installés pour longtemps. Des mères et des pères qui n'ont pas retrouvé leur fils. Des fratries qui n'ont pas retrouvé leur père. Des épouses et des époux qui ont perdu l'être aimé.

Le pays est traversé par la sourde évidence que rien ne sera plus jamais comme avant. [...] »

Extrait du texte écrit par Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

#### **Boîtes de Noël solidaires**

Aider et soutenir les plus démunis est aussi une mission qui nous incombe, tous.

Là aussi, la commune de Froeningen a souhaité répondre présent et a décidé de devenir "Point de collecte" une action de collecte de boîtes solidaires de Noël pour les plus démunis, chapeautée par la Communauté Solidaire d'Alsace de Malika GALLE.

Au départ, une idée simple : collecter des boîtes à chaussures transformées en cadeaux pour le Noël des plus démunis. Cette idée, née dans le Nord, a fait tache d'huile dans plusieurs villes de France, et s'est transformée en des milliers de boîtes collectées en 2020.

C'est tout naturellement que l'opération a été reconduite en 2021. Le concept est très simple : un truc chaud, un truc bon, un loisir, un produit de beauté et un mot doux, le tout dans une boîte à chaussures joliment emballée! Les villageois et "simples passants" ont pu déposer leurs boîtes à la Mairie entre le 24 novembre et le 4 décembre.

# EVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LES ASSOCIATIONS

Tartes flambées 2021





# Carpes-frites Drive





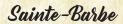
Le 19 novembre, nous avons accueilli les enfants de l'école de notre village pour leur montrer comment vidanger un étang et surtout comment attraper les poissons qui sont dedans.

Malgré le froid, les enfants ont découvert la méthode de vidange autour d'un Manala offert par l'Association.

L'Association a également eu l'occasion d'organiser plusieurs Carpes-frites Drive tout au long de l'année, qui ont connu un grand succès à chaque fois! Merci à tous!

# Vidange de l'étang





A l'occasion de la Sainte-Barbe, le samedi 27 novembre dernier, nos soldats du feu volontaires se sont vus remettre médailles et galons en présence des représentants des communes de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim.





# LIVRE D'HISTOIRE À CIEL OUVERT

#### LE MONUMENT AUX MORTS A CENT ANS

Mars 1921... Un homme arpente le terrain vague attenant au cimetière de Froeningen, à l'ombre du clocher de l'église Sainte-Barbe. Plan à la main, il procède au piquetage des trois ouvrages du futur monument aux morts. N'était sa tenue incongrue, on le prendrait pour un chef de chantier aguerri. Mais ce métreur de fortune n'est autre qu'Auguste EBENRECHT, le curé de la paroisse. Et le chantier, dont il esquisse les contours, n'est autre que celui du site mémoriel qui fait la fierté de notre village. Un site à présent centenaire, témoin lumineux des heures sombres du siècle passé, qui, d'un sobriquet irrévérencieux, a réussi à se faire un nom...

Novembre 1918 : Le silence des morts remplace le grondement des canons. L'Armistice met fin à une guerre meurtrière. Près d'un demi-siècle après l'annexion, l'Alsace redevient française.

Marqués au fer rouge par les horreurs vécues au front, les appelés déposent l'uniforme feldgrau de l'armée impériale allemande. Comme la population civile, évacuée en février 1916, ils rentrent au village.

Livrées aux soldats en cantonnement, plusieurs maisons sont détruites, les autres plus ou moins gravement endommagées. La mairie-école a brûlé. L'église et le moulin sont dans un état piteux. Routes



Bien qu'il n'ait pas son pareil, le Kàffeeschessaladankmol est pourtant très représentatif des monuments alsaciens érigés après la Première Guerre mondiale, en faisant cohabiter symboles patriotiques et religieux. Mais il est unique par son statut privé. L'association créée en 1923 finance et assure entretien et embellissement. Mais la fermeture du foyer Sainte-Barbe et la suppression de toute subvention communale, en 2021, sonnera sans doute le glas du bénévolat.

Les personnes qui souhaitent soutenir l'AMF peuvent faire parvenir leurs dons à la présidente Christiane SCHULTZ, 9, rue du Moersbach. Reçu fiscal sur demande.

et chemins aussi. Des tranchées entravent les déplacements. Terres de cultures, forêts, vignes et vergers sont à l'abandon. Et les survivants pleurent leurs morts : 24 hommes tués sur les champs de bataille et 34 personnes décédées en exil.

Voilà le sombre tableau que découvre l'abbé Ebenrecht, lors de son installation à Froeningen, le 15 février 1920 : une population meurtrie, qui est loin de se douter du grand dessein que le nouveau curé nourrissait pour elle...

#### Cinq mois de travaux

Ici, la construction d'un monument aux morts n'est pas d'actualité. Et sans son nouveau curé, le village aurait certainement attendu des temps meilleurs pour honorer ses victimes.

Mais le chargé d'âmes est un homme décidé. Il convoque une réunion publique et son discours fait mouche : « Nous construirons un monument de nos mains. Tous ceux qui le peuvent, aideront. Moi, le premier. Nous n'aurons que du matériel à acheter. Mais nous pourrons compter, pour cela, sur la générosité de mécènes. Et nous réussirons! »

"Nous construirons un monument de nos mains. Tous ceux qui le peuvent, aideront.(...)"

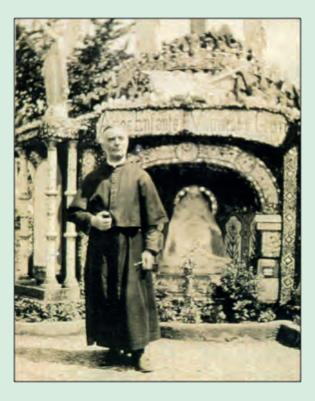
Des paroles, prémices d'un salutaire processus de résilience.

Le chantier est lancé au printemps 1921. Après l'école, les enfants investissent le site, bientôt rejoints par les hommes qui y entament une deuxième journée de labeur. Tous les travaux sont exécutés par les habitants, sous l'autorité du curé qui, vêtu d'une blouse blanche, manie lui-même truelle et mortier.

Peu à peu, les trois ouvrages sortent de terre. Pendant ce temps, les fillettes reproduisent minutieusement les mosaïques dessinées par le prêtre. La vaisselle cassée fournit une partie de la matière première. D'où les sobriquets de "Kàffeeschessala" et de "Scharwadankmol" (monument des bols de café et monument des débris) donnés au mémorial par quelques pisse-froid.

Le curé est au four et au moulin. Rigoureux, parfois obstiné, mais toujours bienveillant. Il a le soutien du maire Joseph LIBSIG et la confiance de ses ouailles.

En moins de cinq mois, le chantier est bouclé. Le Dankmol brille de mille feux, lors de l'inauguration, le 14 août. Dans une commune en berne, des bénévoles accablés par les épreuves ont redonné des couleurs à la vie. Et le village qui, jusque là, n'était même pas mentionné sur la carte, sort de l'anonymat, comme par enchantement.



Le curé Auguste EBENRECHT, devant son monument.

Homme de foi, il était aussi architecte, musicien, peintre et grand défenseur du patrimoine. Il s'est notamment battu contre le maire Joseph KOENIG pour sauver de la destruction la vieille cloche des REINACH, de 1581, dont celuici voulait se débarrasser pour toucher des dommages de guerre.

Victime d'une campagne de harcèlement, il a quitté le village en janvier 1927. Mort cinq mois plus tard, le père du monument de Froeningen repose au cimetière de Habsheim.

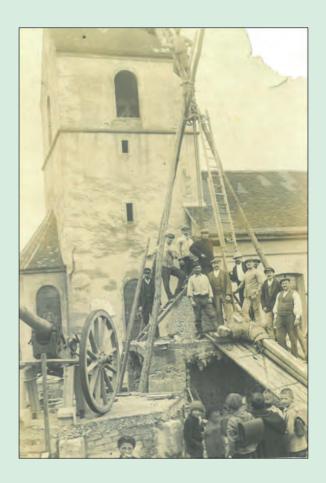
#### Des accusations de malversation

Pour gérer l'afflux de curieux, une association est créée, le 1er décembre 1923. Elle deviendra propriétaire du site, le 10 avril 1925.

Mais cela ne plaît pas à tout le monde. Le comité de conservation est accusé de malversation et, le 15 octobre 1925, les élus proclament la main mise de la commune sur le Dankmol. De pétitions en invectives, le climat s'envenime. Le nouveau maire lorgne sur la caisse de l'association. Débouté par le préfet, il veut en appeler au ministre. C'en est trop pour le représentant de l'Etat qui se dessaisit. Dans un souci d'apaisement, le comité concède au premier



Les écoliers ont participé assidument aux travaux de terrassement ainsi qu'à la récupération des Bubelestei dans la carrière du Kelmen. Ils ignoraient que certains d'entre eux auront un jour leur nom gravé sur une stèle du monument qu'ils aidaient à bâtir.



Les bénévoles prennent la pose pour le photographe pendant la construction de l'ouvrage central, sous le regard des enfants, sac d'école sur le dos.

Sur le bloc de la République, le canon offert par les autorités au titre de trophée de guerre est déjà en place. Comme celui installé sur le toit de la grotte de Lourdes, il sera retiré par l'armée française, en 1939, pour que le site ne puisse pas être confondu avec une batterie antiaérienne.

magistrat un siège permanent et adopte la clause de rétrocession en cas de dissolution. Mais rien n'y fait.

Peu nombreux, mais jusqu'au-boutistes, et occupant des postes clés, les adversaires du curé le poussent vers la sortie. Tracts diffamatoires, caricatures sur le tableau d'affichage, manifestations... De guerre lasse, le père du monument quitte Froeningen, en janvier 1927, et meurt cinq mois plus tard. Mais avec le comité, son héritage est entre de bonnes mains.

Cependant, le nouveau conflit et l'annexion de fait, qui enverra au front les fils des bâtisseurs, incorporés de force dans la Wehrmacht, porteront au monument un coup fatal. Le Dankmol doit se faire discret. Et le 10 novembre 1941, les nazis prononcent la dissolution de l'association et la mise sous séquestre de ses biens

En 1946, le comité est certes rétabli dans ses droits mais, à nouveau endeuillée, et secouée par des règlements de comptes post-occupation, la population n'a plus le cœur à l'ouvrage. Chez les Froeningois, les cicatrices de la Deuxième Guerre mondiale remplacent les meurtrissures de 14-18...

Ironie du sort, le 20 octobre 1951, l'association n'a d'autre choix que de passer le relais au maire Gérard HARTMANN. Une page se tourne. Mais ce ne sera pas la fin de l'histoire.

Une plaque en hommage aux Malgré-Nous, financée par des dons, est dévoilée le 10 mai 1959. Cependant, faute de moyens, la commune laisse le site se dégrader. Le monument devient invisible aux yeux des Froeningois. Les nouvelles générations ignorent son histoire et les quelques anciens veulent tourner la page, de peur d'éveiller de vieilles querelles. Le

"Une plaque en hommage aux Malgré-Nous, financée par des dons, est dévoilée le 10 mai 1959."

salut viendra, 20 ans plus tard, d'une personne extérieure au village, qui posera sur le Dankmol à l'abandon un regard neuf. Cette personne, c'est Antoine WINNINGER.

#### Antoine WINNINGER, le sauveur

Adjoint, en 1983, Antoine WINNINGER prend le dossier à bras le corps. Conscient qu'il ne s'agit pas d'un chantier classique, il en appelle à la population et convoque, le 25 avril 1984, l'assemblée générale constitutive d'un comité de rénovation, présidé par le maire Gilbert SPIESS.

Le projet trouve un bel écho. Et, curieusement, le sobriquet, à l'origine si méprisant, devient un atout. Peu importe que certains se cassent les dents sur la prononciation de ce si singulier "Kàffeeschessaladankmol".

Avec Antoine WINNINGER à la manœuvre, et animé par deux commissions confiées à Robert WAGNER et à Christiane SCHULTZ, le comité multiplie les initiatives pour constituer une cagnotte. Et, à partir du 1er septembre 1984, et pendant cinq ans, des

bénévoles sont à pied d'œuvre, le samedi, sur le chantier, jusqu'à ce qu'il soit mis entre parenthèses, fin 1989, au profit de celui du foyer Sainte-Barbe.

Soucieux d'inscrire son action dans la durée, Antoine WINNINGER propose alors de substituer au comité non inscrit une association en bonne et due forme. Quelle n'est pas sa surprise, d'apprendre que cette association existe, depuis 1923, et qu'il suffit de la réactiver!

Le 4 juillet 1991, 68 ans après sa création, 40 ans après sa mort annoncée, l'association renaît de ses cendres. Entouré de Robert WAGNER, Marthe MULLER et Roger DREYFUSS, Antoine WINNINGER est porté à la présidence.

Si le comité de rénovation a assuré le sauvetage du Dankmol, l'Association pour la conservation du monument aux morts de Froeningen (AMF) s'attelle à sa mise en valeur.

La grotte se voit coiffer d'un toit pointu en cuivre. Le bloc de la République est refait à neuf dans l'esprit de l'ouvrage d'origine. Les éléments du bloc central sont repeints, des mosaïques restaurées. Poteaux et clôture repris.

Transformé en un magnifique écrin fleuri, le monument reprend des couleurs. Ne comptant ni sa peine ni ses heures, Antoine WINNINGER y met tout son cœur, jusqu'à ce que la maladie qui l'emportera l'oblige à renoncer à ses activités, en 2003.

Le temps passant, le Kàffeeschessaladankmol sera bientôt l'ultime témoin du siècle aux deux conflits mondiaux. Pour faire écho au message de ce livre d'histoire à ciel ouvert qu'il est plus que jamais, l'association se charge d'une nouvelle mission : le travail de mémoire. Sous la houlette de sa présidente, Christiane SCHULTZ, une restauration complète du site est décidée. Le 25 juin 2010, elle signe, avec la Fondation du Patrimoine, une convention de partenariat. Long et compliqué, et malgré de multiples contretemps, le chantier aboutira en septembre 2016. Coût total de l'opération : 72000 €.

En 1921, l'abbé EBENRECHT avait voulu un monument, expression de piété populaire, hommage aux morts et symbole de renaissance. Aujourd'hui, cent ans après, cet étonnant ex-voto, chef d'œuvre de l'art naïf, sauvé de la destruction par l'équipe d'Antoine WINNINGER, fait de Froeningen un hautlieu de mémoire, à nul autre pareil, qu'il est de la responsabilité de chacun d'entre nous de préserver.



Le curé Auguste EBENRECHT, en compagnie des fillettes qui ont confectionné toutes les mosaïques du monument d'après les modèles dessinés par le prêtre.



Les paysans locaux ont assuré le transport du matériel avec leurs charrettes, attelées de bœufs ou de chevaux : les pierres, extraites des carrières de Froeningen et lavées dans l'Ill, des blocs de béton, prélevés sur les bunkers détruits dans la forêt, et le sable, récupéré à Brunstatt. Ils auraient ainsi effectué plus d'une centaine d'allers-retours.

### DON DU SANG

L'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE FROENINGEN est devenue l'ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG de FROENINGEN HEIDWILLER ILLFURTH lors de son assemblée générale du 6/09/2021 et est inscrite au registre des associations de Mulhouse

Madame Paulette RICHARD a été élue Présidente, mais les trois villages sont bien représentés autant dans le Conseil d'Administration que chez les membres

Selon les statuts, chaque donneur de sang est membre actif de cette association.

Notre première campagne de propagande sur le don du sang s'est tenue à Illfurth lors du marché de Noël qui nous a accueilli pour assurer notre mission (cf. photo).

Nous étions également invités à Heidwiller pour la fête de la soupe, mais malheureusement elle a été annulée à cause des mesures sanitaires covid.

Lors de notre dernier don du sang le 1er décembre 2021 nous avons offert une boisson chaude et des gâteaux confectionnés par des bénévoles que nous remercions et cela a bien été apprécié par les donneurs et l'équipe du centre de prélèvement de l'EFS.

Notre programme est simple mais si important car les stocks de sang sont au plus bas : accueillir plus de donneurs de sang afin de pouvoir sauver plus de vies et relancer une collecte dans chaque village.

Nous sommes également à la recherche de personne membres qui ne peuvent pas ou plus donner, mais qui militeraient à nos cotés pour remplir notre mission de promouvoir le don du sang.

Vous trouverez le bulletin d'adhésion chez Paulette RICHARD que vous pouvez joindre au 06 31 40 69 63 pour toute question et lors de votre prochain don du sang, un registre des membres à compléter sera à votre disposition.

### Enfin, le plus important : les dates des dons du sang en 2022 sont :

- 2 mars 2022
- 1er juin 2022
- 17 août 2022
- 30 novembre 2022

Pour 2022, les collectes se feront encore toujours de 16h30 à 19h30 à la Maison des Œuvres, 25 rue Burnkirch à Illfurth. Nous comptons sur vous pour noter ces dates dans votre agenda 2022 et nous vous en remercions par avance pour les malades.





# INFORMATIONS LÉGALES

# Trottoir : étroit ou large la voiture est interdite !

Etroit ou large, la voiture n'a plus sa place sur les trottoirs! La mesure sur le stationnement très gênant a été mise en vigueur début juillet 2015. Se garer sur un trottoir, même "proprement", même en laissant un espace suffisant pour les piétons, les poussettes ou les fauteuils roulants, est désormais passible d'une amende de 135 €, qu'importe sa largeur!

La propreté des rues est aussi l'affaire des riverains.

Avoir un terrain privé correctement entretenu est de la responsabilité de chaque occupant, mais qui peut déborder de l'autre côté de la clôture.

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Mais qui dit voie publique renvoie logiquement la charge de cette responsabilité sur son propriétaire. Il est donc de la compétence du maire d'y pourvoir étant chargé de la voirie routière, ce qui comprend le domaine public routier et ses dépendances que sont les trottoirs.

Toutefois, le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Or, par abords il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles, cet alentour pouvant être interprété comme incluant le trottoir (ou assimilé) et son caniveau.

En fait, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police visant à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics, ce qui inclut la commodité du passage, a le choix. Soit il considère que sa responsabilité d'entretien des voies publiques lui incombe de faire par lui-même. Ses services s'emploieront donc au nettoyage régulier de ces voies et au besoin la commune veillera à couvrir cette dépense par l'instauration d'une taxe de balayage.

Mais le maire peut aussi juger, plutôt que de faire par lui-même (avec ou sans taxe), qu'il est préférable de sous-traiter cet entretien aux riverains de ces voies, chacun au droit de sa façade. Cette possibilité lui est ouverte, la jurisprudence administrative ayant reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux habitants de procéder au nettoiement du trottoir situé devant leur habitation.

On pense généralement que cette charge, dévolue aux habitants, vaut pour des circonstances exceptionnelles. Ainsi, l'hiver, propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant chez eux ou, en cas de verglas, de répandre du sable, de la cendre ou de la sciure de bois. Mais rien n'interdit à un maire d'étendre le champ de cette obligation d'intervention en toute saison.

Un arrêté peut donc prescrire aux propriétaires et locataires d'intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.



#### STOP, c'est STOP!

Comme son nom l'indique, le panneau d'arrêt obligatoire, ou panneau de STOP, impose aux usagers de la route de marquer un arrêt à son niveau. L'arrêt ainsi effectué doit durer au minimum 3 secondes, même en cas de d'absence de circulation le

long des rues perpendiculaires à celles comportant une signalisation d'arrêt obligatoire. Il s'agit de la principale différence entre ce panneau et le panneau de "cédez le passage", qui impose de marquer l'arrêt que si un autre usager s'apprête à passer devant le conducteur.

Les sanctions en cas de non-respect de l'arrêt au STOP peuvent être très importantes, certains de nos concitoyens l'ont constaté à leurs dépens lors d'un contrôle inopiné de la gendarmerie au mois d'août.

En effet, lorsqu'un conducteur ne marque pas un arrêt, il commet une infraction de catégorie 4. Il peut donc recevoir une amende forfaitaire de 135 €, pouvant être minorée à 90 € ou majorée jusqu'à 750 € au maximum. Cette infraction implique également la perte de 4 points sur le permis de conduire, ainsi qu'une suspension du permis pour une durée pouvant aller jusqu'à 3 ans.



# Limitation du village à 30 km/h

Nous informons les aimables usagers des rues de Froeningen, que la vitesse dans l'ensemble du village est limité à 30 km/h

Outre le non-respect de la loi, il en va de la sécurité des usagers de la route : piétons, cyclistes, deux roues et voitures !

# INFORMATION DES BRIGADES VERTES

Les domaines d'intervention des gardes champêtres sont très variés : les animaux en divagation, l'incinération de végétaux, de papiers ou plastiques, les nuisances sonores, des infractions en matière de chasse ou de pêche, la circulation de véhicules dans les espaces naturels, ... la liste est longue et non exhaustive ! Mais intéressons-nous aujourd'hui à un domaine entrant dans le cadre de la santé publique : Les plantes invasives émergentes avec une présentation des espèces les plus dangereuses

#### L'ambroisie à feuilles d'armoise

Apparue en Alsace dans les années 2000, elle est déjà très implantée dans certaines régions de France, particulièrement en région Auvergne Rhône Alpes où elle pose de sérieux problèmes d'allergies

**Règlementation :** Dans le Haut-Rhin, un Arrêté préfectoral rend obligatoire la destruction de cette plante.





#### La Berce du Caucase

Originaire du Caucase, cette magnifique ombelle blanche pouvant atteindre 4 mètres de haut est photosensibilisante. La sève peut provoquer de graves brûlures.

Plante herbacée, entre 2 et 4 mètres de hauteur, elle affectionne les bords de cours d'eau, les terrains vagues et les bords de voie ferrée. Les fleurs sont d'un diamètre impressionnant et composées de multitudes de petites fleurs blanches.

#### La Datura Stramoine

Originaire du Mexique, la Datura est une plante ornementale largement répandue. Toutefois, toutes les parties de la plante sont hautement toxiques et son ingestion peut s'avérer mortelle.

Le miel produit à partir de ses fleurs devient toxique. Localisons-la pour lutter contre sa propagation





#### Le Raisin d'Amérique ou Teinturier

Originaire d'Amérique, cette plante vivace peut atteindre 1 à 3 mètres de hauteur. Elle est toxique et l'ingestion de ses fruits provoque la paralysie des voies respiratoires. Ses racines toxiques peuvent être confondues avec le panais ou le topinambour.

### HIRONDELLES

Conscient des problématiques environnementales et souhaitant contribuer à notre manière à cette cause, nous avons pris contact avec Mr René Geymann et Mr Bernard Régisser de la LPO (lique de protection des oiseaux).

Tous deux spécialistes en ce qui concerne les hirondelles, ont réalisé un travail approfondi dans notre commune "la recherche d'hirondelles de dessous de toiture".

A la suite de 3 visites les 28, 30 juin et 12 juillet 2021 avec un oeil d'ornithologue averti, ils ont trouvé les localisations d'hirondelles de fenêtre dans notre village. Il faut savoir que tout endroit où il reste des hirondelles est intéressant et mérite d'être protégé.

"Il y a hélas de plus en plus de villages où ne volent plus une seule hirondelle et 80% des hirondelles ont disparu ces 15 dernières années."

L'hirondelle a comme un GPS et revient toujours à l'endroit où elle est née. Aussi, quand elle n'arrive plus à fabriquer son nid, lorsqu'il manque de boue ou lorsque l'on détruit son nid, elle finit par quitter l'endroit et il est difficile voire impossible de la faire revenir.

Le but de la LPO est de toujours, dans un premier temps, de renforcer le noyau restant en rajoutant des nids artificiels dans la plus proche proximité pour que les jeunes nés là, revenant l'année d'après, puissent s'installer dans ces nids mis à disposition. Ceci est la chose la plus importante et essentielle pour restaurer et maintenir la colonie.

#### IL Y A DEUX TYPES D'HIRONDELLES:

Les hirondelles rustiques: celles que nous voyons le plus dans Froeningen. Elles vivent dans les granges. Elle est plus fine, a un cou orangé, une queue en double faucille très fine et pointue. Elle est en danger d'extinction car nombre d'étables ont disparu et sont remplacées par des hangars immenses, qui abritent des cinquantaines de vaches, voire centaines, ce qui nécessite des ouvertures nombreuses et favorise un courant d'air insupportable, mais nécessaire à cause de l'ammoniaque présent dans l'air venant des urines

et excréments des animaux. Ce courant d'air nécessaire et voulu est totalement défavorable aux hirondelles rustiques qui ne viennent plus. Les hirondelles de fenêtre qui



nichent sous les toits des maisons sont noires et blanches et légèrement plus grosses que les hirondelles rustiques.



**Le saviez-vous ?** Une hirondelle peut ingurgiter jusqu'à 3000 moustiques par jour, un chiffre non négligeable ! Voilà un insecticide naturel efficace...

#### QUEL PROJET POUR FROENINGEN?

Après avoir pris la mesure de l'importance de maintenir ces oiseaux au sein du village, nous avons étudié la possibilité d'installer un hôtel à hirondelles. Si nous le, faisions réaliser par des entreprises, le coût du projet serait estimé à plus de 8 000 euros.

La réflexion à été de faire en interne. Les communes de Tagolsheim et Illfurth ont souhaité contribué à ce projet, nous avons réalisé plusieurs réunions ensemble. La motivation était la mise en commun de commande de matériaux, de connaissances et de compétences.

Ceci a pu contribuer à l'élaboration d'un plan d'hôtel à hirondelles qui respecte les mesures de sécurité en ce qui concerne le maintien et la prise au vent. la commande groupée de matériaux, afin de faire diminuer le coût, et surtout comme le projet est réalisé en interne, l'inscription au GERPLAN qui permettra d'obtenir une subvention de 40% sur le coût global du projet.

En définitive, la demande de subvention à hauteur de 6000 euros à été

faite et l'objectif est d'installer l'hôtel avant fin mars 2022 pour le retour de nos hirondelles.

**Rédaction :** un grand merci à tous les rédacteurs d'avoir permis la réalisation de ce bulletin d'information communal

**Mise en page :** Milaine NOEPPEL www.milainenoeppel.fr

**Impression :** Commune de Froeningen **Diffusion :** Commune de Froeningen